

Le français, langue étrangère en Algérie? Conséquences de son statut ambigu sur les pratiques didactiques

Assia Belgheddouche

École normale supérieure de Bouzaréah (Algérie)

Résumé : La langue française est-elle langue maternelle, seconde ou étrangère en Algérie? À cette question, les enseignants et les instances politiques répondront, dans la majorité des cas, « une langue étrangère ». Or, la réalité communicative en Algérie est plus complexe et compliquée, de ce fait, l'enseignement de cette langue en faisant surgir des obstacles devant les concepteurs de programmes, les enseignants et les apprenants. La langue française a officiellement le statut de langue étrangère d'où le recours à la didactique du FLE dans son enseignement. Mais les enseignants sont souvent confrontés à une réalité autre. En effet, la situation géographique et « sociale » dicte le vrai statut de la langue en Algérie. Quels sont les statuts du français en Algérie et quelles en sont les conséquences pour son l'enseignement?

Mots-clés : statut de langue; langue étrangère; langue seconde; langue maternelle; enseignement et apprentissage; enseignant; représentation

Abstract: Is French a mother tongue, a second language or a foreign language in Algeria? The majority of teachers and political authorities would qualify it as a foreign language. But the Algerian reality is more complex and complicates the teaching of French by raising obstacles in front of program designers, teachers and learners. Officially, French is a foreign language and is taught as such, but teachers are often faced with a different reality. Geographic and « social » situations are what dictate the true status of language in Algeria. What are the statutes governing the French language in Algeria, and impact do they have on French teaching?

Key words: language status; foreign language; second language; mother tongue; teaching and learning; teachers; learners; representation

En Algérie, la langue française est officiellement considérée comme une langue étrangère et l'enseignement de cette langue se base sur une didactique du français langue étrangère (FLE). Rien d'étonnant, sauf que la langue n'a pas tout à fait le statut d'une langue étrangère ou, du moins, pas dans tous les cas. Il n'est, en effet, pas aisé de définir le statut de cette langue en Algérie, et ce, pour des raisons politiques et historiques qu'il serait difficile d'expliquer dans ces quelques lignes. Nous tenterons néanmoins d'en donner un bref aperçu pour permettre de comprendre la spécificité de la situation linguistique en Algérie.

1. Une situation linguistique « pas du tout simple »

L'Algérie a connu 132 ans de colonisation française durant lesquels la langue officielle était le français alors que les Algériens ne parlaient pas du tout cette langue au début de la colonisation. Avant 1830¹, il n'y avait sur le terrain linguistique que la langue arabe sous ses deux formes (dialectale et littéraire), le berbère et une présence de la langue turque qui se concentrait essentiellement dans les grandes villes (Alger, Tlemcen, Médéa, Constantine, etc.), mais qui se faisait sentir aussi dans les autres régions du pays par la présence de mots qui ont infiltré la langue arabe. Le parler algérien reste, en effet, marqué jusqu'à nos jours par la présence de mots d'origine turque dans l'arabe dialectal. Il est courant de trouver dans le parler algérien des mots turques (*dolma*, *bourek*, *berrania*, *derwiche*, *dûzâne*, *tazdâm...*), ainsi que des mots arabes qui ont adopté des suffixes turcs tels que les mots *halwadj*, *kahwadj*, *blaghadj*, le suffixe « *dji* » étant rajouté à des mots arabes à l'origine (*halwa*, *kahwa*, *soukrr*)².

¹ Date du début de la conquête de l'Algérie par la France. (Khaoula Taleb Ibrahim, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El-Hikma, 1994.

² Mohamed Ben Cheneb, *Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien*, Alger, Ancienne Maison Bastide-Jourdan Jules Carbonnel, 1922.

Après l'installation des Français dans le pays et « dès les premières années de colonisation, une entreprise de désarabisation et de francisation est menée en vue de parfaire la conquête du pays ³ ». La langue arabe étant considérée comme un élément essentiel dans la constitution de l'identité algérienne, une grande campagne de « désarabisation » a commencé, notamment par la destruction de la majorité des « *zaouïa*⁴ » et des écoles coraniques où l'on enseignait le coran à travers tout le pays. Après l'indépendance du pays, la situation a été inversée, puisqu'il a fallu aussi marquer l'indépendance du pays culturellement et la première chose qui allait être influencée, c'était le statut de la langue française.

Depuis 1954, la volonté politique n'a voulu reconnaître comme langue nationale que l'arabe, et ce, dans un souci d'unification du peuple contre le colonisateur, l'idée étant que le peuple algérien soit uni sous le chapeau d'un seul parti politique, d'une seule religion et d'une seule langue. L'idéologie politique a donc géré la reconnaissance des langues existant sur le terrain et elle a privilégié l'arabe littéral comme langue nationale pour faire face à la culture de l'autre, celle du Français, l'ennemi de l'époque. L'arabe littéral a, par conséquent, été proclamé langue nationale du pays dès l'appel du 1^{er} novembre 1954⁵. Or, la réalité linguistique en Algérie est loin d'être aussi carrée qu'ont voulu le montrer les politiques linguistiques dans le pays durant des décennies.

L'arabisation, instaurée dans un souci de décolonisation culturelle, n'a donc été qu'une conséquence logique de la lutte contre ce qui était considéré comme une séquelle de plus d'un siècle de colonisation. La lutte s'est poursuivie après 1962, et ce, pour affirmer et confirmer une

³ Khaoula Taleb Ibrahim, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El-Hikma, 1994, p. 42.

⁴ Une *zaouïa* est un établissement où sont enseignées la religion musulmane et la langue arabe.

⁵ Appel destiné aux Algériens, annonçant le début de la révolution algérienne et soulignant les principes et les valeurs sur lesquelles se base cette révolution.

indépendance culturelle encore fragile. La langue française ayant eu tout le temps de s'enraciner dans les institutions étatiques (administration, écoles), il a été difficile de se passer de cette dernière pendant les années qui ont suivi l'indépendance. Le discours politique a cependant continué à proclamer l'existence d'une seule langue dans le paysage linguistique. Il est, de ce fait, facile d'imaginer la difficulté de contrecarrer cette idée d'unilinguisme très chargée idéologiquement. Cet état des choses a écarté les autres langues existant sur le terrain, à savoir l'arabe dialectal, le berbère avec toutes ses variantes et la langue française.

Cette complexité a été complètement ignorée par le pouvoir en place depuis l'indépendance. Mohamed Miliani qualifie ce fait de « cécité des décideurs » et il ajoute que l'État « ne retient qu'une langue nationale (l'arabe classique⁶) usitée par une minorité de lettrés arabophones. Les langues maternelles sont systématiquement occultées, éradiquées, exclues des sphères de l'officiel et de l'éducationnel⁷ ». Cette attitude ne pouvait que conduire les Algériens vers une impasse qui s'est traduite en événements sanglants qui ont mené vers la reconnaissance de la langue berbère (tamazight) comme langue nationale en octobre 2001.

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui avec deux langues nationales : l'arabe moderne qui vient de l'arabe classique⁸ et la langue berbère. À ces deux langues, il faudra ajouter l'arabe dialectal qui est la langue

⁶ Aujourd'hui, on parle plutôt d'arabe littéral ou moderne qui constitue la langue des médias et qui est plus simple que la langue classique.

⁷ Mohamed Miliani, « Les politiques linguistiques en Algérie : entre convergence et diversité », dans Henri Boyer (dir.), *Langues et contacts dans l'aire méditerranéenne, Pratiques, représentations, gestions*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 218.

⁸ « L'arabe moderne [qui] procède de [la langue classique] par enrichissement et modernisation du vocabulaire est plus largement utilisé dans les médias et la vie publique. [...] L'arabe du *Qoran*, l'arabe dit classique, est une langue essentiellement écrite, qui peut aussi être utilisée pour les prêches ou pour certains enseignements. » (Louis-Jean Calvet, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littérature, 1999, p. 53).

la plus utilisée par une majorité d'Algériens. À ce propos, Foudil Cheriguen avance que « cet arabe dialectal est, sans aucun doute, la langue qui dispose du plus grand nombre de locuteurs⁹ ».

La langue française essaie donc de se trouver une place au milieu de cette complexité. Louis-Jean Calvet résume la situation du français en Algérie dans les lignes suivantes :

Le français d'une part, langue héritée du colonialisme, longtemps seule langue officielle, et qui a été ramenée au statut de langue étrangère depuis la politique d'arabisation, reste l'apanage des classes bourgeoises, une langue de référence culturelle, un atout important pour la réussite sociale, face à la langue nationale, l'arabe¹⁰.

En effet, malgré les efforts d'arabisation entrepris par l'État algérien, il a été difficile d'arabiser toutes les institutions (l'administration, l'école) qui fonctionnaient en langue française pendant la période de colonisation et qui ont continué à fonctionner en langue française en raison du manque de personnes formées en langue arabe. Le français se trouve aussi sous une autre forme beaucoup moins précise, et ce, dans la langue la plus utilisée par les Algériens, à savoir l'arabe dialectal (la *darija*). Cette dernière est, en effet, imprégnée par les langues présentes dans le pays, y compris la langue française. Il n'est pas du tout rare de trouver des phrases qui sont partiellement ou totalement composées de mots français obéissant à une grammaire prise de l'une des trois langues utilisées par les Algériens. Ainsi, en arabe dialectal, des exemples tels que la phrase [*gara a droit*] sont très fréquents. Les mots dans cet exemple sont français (« se garer » et « à droite »), mais la phrase est régie par une grammaire propre à la langue arabe.

⁹ Foudil Cheriguen, « Politiques linguistiques en Algérie », *Les politiques linguistiques, Mots*, n° 52, septembre 1997, p. 62.

¹⁰ Louis-Jean Calvet, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littérature, 1999, p. 53.

Gara : il s'est garé

Garat : elle s'est garée

Igari : il va se garer

Tgari : elle va se garer

Ainsi l'unité lexicale, à l'origine française, est transformée en utilisant des préfixes et des suffixes qui expriment l'aspect accompli (le suffixe « a ») et inaccompli de l'action (le suffixe « i ») ainsi que le genre du sujet de l'action (le préfixe « i » pour le masculin et « t » pour le féminin). Gilbert Grandguillaume souligne ce phénomène en expliquant que la langue française devient « une réserve » pour les langues algériennes qui « prennent des mots français auxquels elles donnent une forme locale¹¹ ».

Outre la présence d'un vocabulaire français dans le dialecte algérien, le français se manifeste également dans sa forme normée. Il est, en effet, toujours utilisé comme langue d'enseignement dans les universités algériennes, notamment dans les filières scientifiques et techniques faute de cadres arabophones formés dans les différentes spécialités universitaires. De plus, les personnes vivant dans un milieu social où la langue française est souvent utilisée font usage de cette langue quotidiennement, ce qui lui donne un statut proche de celui d'une langue maternelle. Il est aussi important de signaler la présence de la langue française dans les médias algériens, car c'est une langue d'un nombre important de médias (presse écrite et audio-visuelle).

Nous ne pouvons réellement parler du français comme d'une langue étrangère, car elle se trouve assez présente dans l'entourage immédiat de certains locuteurs. Dans une étude réalisée par H. Hamel

¹¹ Gilbert Grandguillaume, « La francophonie en Algérie », *Francophonie et mondialisation, Hermes*, n° 40, 2004, p. 77.

Mostari¹², il est soutenu que l'Algérie entretient une relation privilégiée avec le français en comparaison avec les autres langues étrangères.

Nous aimerions cependant nuancer nos propos par un bémol qui est souvent négligé dans les études sur la langue française : il s'agit de l'influence du facteur géographique dans la détermination du statut de la langue. Ce que nous venons de décrire en ce qui concerne la présence du français n'est pas à prendre en valeur absolue car d'autres facteurs entrent en jeu : ce qui vaut pour certaines régions du pays ne vaut pas forcément pour d'autres régions. Il est, en effet, connu que plus nous nous dirigeons vers l'intérieur du pays et vers le sud, plus l'utilisation de la langue française régresse. La *darja* fait de moins en moins d'emprunts à la langue française et l'utilisation de la langue française se fait moins ressentir dans ces régions. Le même phénomène se produit dans les grandes villes telles qu'Alger, et ce, toujours pour des raisons de localisation, car il existe des quartiers où la langue française est fortement présente contrairement à d'autres endroits où une régression de son utilisation est notée.

Il est certain que des facteurs d'ordre social peuvent intervenir dans cette distribution. Il est, en effet, plus fréquent de noter l'usage quotidien de la langue française chez des enfants de parents instruits, et appartenant à une catégorie sociale aisée ou plus ou moins cultivée, alors que cet usage est quasi absent chez des personnes d'origine sociale plus modeste. Ce que nous pouvons dire en ce qui concerne la langue française, c'est qu'elle est plus ou moins présente selon qu'on se trouve dans une région ou une autre, dans un quartier ou un autre et qu'elle est

¹² Dans Robert Chaudenson et Dorothé Rakotomalala, *Situations linguistiques de la francophonie : état des lieux*, Québec, Agence universitaire de la Francophonie, AGMV Marquis, 2004, p. 313-315.

aussi présente sous différentes formes. Peut-on dire que la langue française est une langue étrangère et ignorer un nombre de personnes assez conséquent qui l'utilisent au quotidien ? Peut-on dire que c'est une langue seconde et ignorer une autre catégorie de personnes qui n'a pratiquement aucun contact avec elle dans le quotidien ?

Il est vraiment difficile de donner à la langue française un statut qui soit représentatif de la réelle place qu'elle occupe au sein de la société algérienne : difficulté qui se répercute inévitablement sur l'enseignement de cette langue.

2. Enseignement de la langue française en Algérie

Cette difficulté à donner un statut clair au français en Algérie a des conséquences très lourdes sur l'enseignement de cette langue dans les écoles algériennes. Celle-ci est enseignée dans les écoles à partir de la 4^e année primaire, et ce, loin devant l'enseignement de l'anglais qui ne se fait qu'à partir de la deuxième année du cycle moyen, soit quatre ans plus tard. L'enfant algérien est donc confronté à cette langue dès les premières années de scolarisation et, à ce stade, il parle déjà l'arabe dialectal ou le kabyle (pour les berbérophones) et certains ont aussi une connaissance de la langue française. Officiellement, la langue française est enseignée comme langue étrangère et les programmes des différents cycles sont élaborés sur ce postulat. Il reste à savoir si les enseignants enseignent le français en tant que langue étrangère ou s'ils prennent en considération le statut particulier de cette langue qui, dans certaines régions, pourrait être plus une langue seconde qu'une langue étrangère. Il est aussi possible de se poser la question dans l'autre sens, c'est-à-dire les enseignants ne sont-ils pas en train d'enseigner la langue en tant que langue maternelle de par leurs propres représentations de la langue française ?

Nous devons signaler ici que les changements de statuts officiels de la langue n'ont pas forcément été suivis dans les classes de langue. Les représentations des enseignants n'obéissant pas à des directives politiques, il a été difficile de changer les pratiques de classe. Ces dernières restent intimement liées aux représentations des enseignants qui ne peuvent changer suite à une simple volonté politique. Ne pouvant pas faire une investigation sur les pratiques des enseignants en classe pour des raisons d'ordre très pratique (difficulté de réaliser un tel travail d'investigation), nous avons opté pour une recherche sur les représentations des enseignants. Nous avons donc tenté de travailler sur les représentations de ces enseignants pour voir comment est perçue la langue française et comment est perçu son enseignement.

3. Enquête

3.1. Profil des enquêtés

Nous avons réalisé une enquête auprès de 28 étudiants (25 de sexe féminin et 3 de sexe masculin) inscrits en 4^e année licence de français dans une École normale supérieure (ENS) à Alger. Notons ici que cette disparité entre le nombre d'étudiants de sexe féminin et ceux de sexe masculin est très courante en Algérie, les statistiques montrant qu'il y a plus de filles inscrites à l'université, notamment dans les formations en langues étrangères. Quant à leur origine sociale, les étudiants viennent de classes sociales différentes car l'enseignement est gratuit en Algérie et l'entrée à l'ENS peut être accessible à tous les candidats qui ont une bonne moyenne au Bac et qui réussissent un entretien oral après le Bac. De plus, il n'existe que trois Écoles normales supérieures (ENS) dans tout le pays, ce qui signifie que

l'ENS d'Alger reçoit des étudiants de la majorité des *wilayas*¹³ du pays et non pas seulement des étudiants de la région algéroise.

Les étudiants inscrits dans cette école sont destinés à devenir de futurs enseignants de langue française. Ce sont, en principe, des étudiants qui ont de bonnes moyennes au Bac et qui ont été sélectionnés après un entretien. Nous tenons à préciser que ces étudiants sont censés avoir choisi les filières dans lesquelles ils étudient même si parfois cette motivation est extrinsèque (influence des parents, facilité de trouver un emploi pour les titulaires d'une licence en français, contrat avec le Ministère de l'éducation nationale qui assure un poste d'enseignant à tous les étudiants sortant des ENS).

Nous avons choisi de travailler avec des étudiants de 4^e année car ils sont en fin de cursus et aussi parce qu'ils sont déjà confrontés au terrain grâce à leurs stages dans les établissements scolaires. Ils sont, en effet, tenus lors de leur dernière année à l'ENS, de faire un stage au niveau des établissements scolaires qui prennent en charge le cycle dans lequel ils auront à enseigner plus tard. Dans notre cas, il s'agit de stages effectués dans des Collèges d'enseignement moyen (CEM). Lors de ces stages, les étudiants auront à assister à des cours chez des enseignants déjà sur le terrain et ils devront également présenter des cours aux élèves de ces enseignants. Ce contact nous a semblé important, car il nous permet de travailler avec de futurs enseignants de langue française qui sont immergés dans le milieu académique à l'université sans être tout à fait déconnectés de la réalité du terrain. Leur position dans une phase connexe nous semble intéressante pour étudier leurs représentations en ce qui concerne le statut de la langue française en Algérie. Cela nous permettra en effet d'avoir une idée sur leurs représentations en tant qu'apprenants du métier d'enseignant et en tant que futurs enseignants.

¹³ Une *wilaya* est un département ou un gouvernorat.

3.2. Questionnaire

Nous avons réalisé notre enquête par le biais d'un questionnaire qui ciblait un certain nombre d'objectifs. Nous avons fait passer ce questionnaire aux étudiants dans le but de connaître leurs représentations sur le statut qu'ils attribuent à la langue et leur perception de l'influence que peut avoir ce statut sur leur pratique enseignante, et ce, sur tous les plans mais plus particulièrement sur l'évaluation. Les questions que nous avons posées à nos enquêtés sont les suivantes :

1. Quel statut a la langue française en Algérie?
Langue maternelle
Langue étrangère
Langue seconde
Autre :
2. La langue française occupe-t-elle la même place que l'anglais? Pourquoi?
3. Est-ce que le statut de la langue joue un rôle dans la pratique enseignante?
Oui (passez à 4) Non (passez à 5)
4. Comment?
5. Pourquoi?
6. Est-ce que vous pensez enseigner la langue comme on vous l'a enseignée? (oui/non)
7. Pourquoi?

3.3. Résultats et commentaires

Ce que nous avons remarqué après l'analyse des réponses données par nos apprenants, c'est que la totalité des étudiants considérait la langue française comme une langue étrangère. Ils sont également unanimes en ce qui concerne la place de la langue française par rapport à l'anglais. Ils

expliquent que l'anglais est rarement utilisé dans la communication chez les Algériens, contrairement au français qui est une langue privilégiée dans la communication, et ce, après les langues maternelles. Deux étudiantes ont cependant nuancé leur réponse par une allusion au fait que les jeunes soient plus proches de la langue anglaise grâce à Internet et à la médiatisation de la culture anglo-saxonne (chansons, films). L'analyse des réponses données par les étudiants à la question 3 a montré que la majorité des étudiants (89 % soit 25 étudiants sur 28) pensait que le statut de la langue avait une influence sur leur pratique enseignante. Vingt seulement arrivent à expliquer les modalités de cette influence. La majorité (84 %, soit 21 étudiants sur 25) se contente d'expliquer que l'on n'enseigne pas la langue maternelle comme on enseigne une langue étrangère parce que la langue étrangère est plus difficile à comprendre. Un seul étudiant parle des différences socioculturelles et de l'absence d'un bain linguistique. Deux étudiants mentionnent l'évaluation comme élément différenciateur entre les deux enseignements. Nous avons noté que la majorité des étudiants (75 %, soit 21 étudiants sur 28) pense enseigner la langue d'une manière différente de celle qu'ils avaient connue avec leurs enseignants. Ils justifient leur réponse par le fait que les méthodologies ont évolué et qu'ils aspiraient à enseigner la langue en se basant sur les nouvelles méthodologies. Les 25 % d'entre eux qui pensent enseigner la langue comme l'ont fait leurs enseignants, évoquent le manque de moyens dans les écoles algériennes et pensent qu'il serait difficile d'appliquer les nouvelles méthodologies.

Ces résultats montrent que les étudiants interrogés ont une idée très stéréotypée sur le statut de la langue en Algérie. Il faut dire qu'ils ont durant leur cursus des modules qui s'intéressent à l'enseignement de la langue française en Algérie, notamment le module de linguistique, didactique de la discipline et de didactique générale. Ce qu'on entend par didactique de la discipline c'est la didactique du FLE. Dans ces

modules, les étudiants abordent les thèmes du statut de la langue en Algérie et ils étudient notamment en didactique de la discipline les différentes méthodologies d'enseignement du français langue étrangère. Ceci explique donc les réponses des étudiants qui sont unanimes sur ce point. Ils n'arrivent cependant pas à expliquer la différence qui pourrait exister entre l'enseignement des deux langues maternelles (l'arabe et le berbère) et celui des langues étrangères (le français et l'anglais) puisque la grande majorité des répondants justifient leur réponse par la difficulté de la langue étrangère.

De plus, quand ils pensent se distinguer des pratiques de leurs enseignants, ils restent à un niveau superficiel, c'est-à-dire au niveau d'une éventuelle application des méthodologies qui sont étudiées dans le module de didactique durant la quatrième année de licence. Ils sont, en effet, dans une logique de critique par rapport aux méthodologies avec lesquelles ils ont appris la langue sans pour autant savoir comment ils pourraient faire autrement. Les explications sur ce point restent en effet très limitées. De plus, ceux qui pensent enseigner la langue comme leurs enseignants évoquent le manque de moyens ce qui pourrait être expliqué surtout par le manque de moyens audiovisuels dans les écoles algériennes. L'évolution et le changement des méthodologies d'enseignement sont souvent perçus en termes de moyens technologiques et modernes qui supposent, dans leur perception, une évolution dans l'acquisition/apprentissage de la langue.

Nous nous rendons compte que les étudiants qui sont encore en formation et qui sont en même temps en contact avec le terrain n'ont pas une idée claire des textes officiels. Ils avancent que la langue a le statut de langue étrangère en se basant sur les contenus de leur propre formation académique. Ils n'arrivent cependant pas à comprendre le rôle que peut jouer ce statut dans la pratique de classe.

Nous pensons que ces futurs enseignants se retrouvent prisonniers de leurs représentations sur leur propre expérience d'apprentissage, représentations qu'ils reproduisent dans leur pratique enseignante. Un enseignant qui a reçu un enseignement où l'on exigeait des élèves une performance semblable à celle qu'on attendrait d'un élève apprenant sa langue maternelle, risque souvent d'avoir les mêmes exigences auprès de ses élèves. Le statut de la langue française a changé depuis l'indépendance et cette langue ne peut plus être enseignée comme langue maternelle comme c'était le cas durant les années de colonisation. Elle ne peut non plus être enseignée comme langue étrangère dans toutes les situations, car il faut essayer d'exploiter les privilèges qu'a cette langue comparée aux autres langues étrangères sur le terrain, à savoir la langue anglaise ou les autres langues telles que l'espagnol et l'allemand¹⁴.

Conclusion

Les représentations demeurent un parent pauvre dans les études faites dans le domaine de la didactique du FLE. Or, elles constituent un élément incontournable dans une situation qui rassemble plusieurs actants (enseignants et apprenants) et elles doivent être prises en considération parce qu'elles jouent un rôle dans la détermination des comportements des individus. Plusieurs chercheurs (Jean-Claude Abric, et Claude Flament, entre autres) ont souligné l'influence que peuvent avoir les représentations sur les comportements des individus qui interagissent avec la situation en fonction de la représentation qu'ils en ont. Abric avance, en effet que :

¹⁴ Les langues allemande et espagnole sont enseignées au lycée, mais seulement pour les filières « langues étrangères », tandis que l'anglais est enseigné au collège à partir de la première année moyenne et le français, dès la troisième année primaire.

Le comportement des individus et des groupes est directement déterminé par les quatre composantes de leur représentation de la situation, qui prennent une importance relative selon le contexte et la finalité de la situation. Ce sont ces quatre composantes : représentation de soi, de la tâche, des autres et du contexte qui agissent sur et déterminent la signification de la situation pour les sujets et par là induisent les comportements, les démarches cognitives et le type de relations interindividuelles ou intergroupes¹⁵.

Quand un sujet (individu ou groupe) se trouve dans une situation où il doit adopter un comportement, ses représentations concernant cette situation se mobilisent et déterminent la façon dont il va se comporter. Ainsi, s'il y a interaction avec d'autres sujets, ses représentations sur ces sujets vont influencer la nature de sa conduite. Les conduites dans ce cas sont généralement déterminées bien avant l'interaction, c'est-à-dire bien avant que le sujet ne soit confronté à la réalité objective de la situation.

Ainsi, les représentations des apprenants et des enseignants du statut de la langue sont le point de départ de la conception des programmes, d'une pratique enseignante quotidienne et d'un apprentissage spécifique pour chaque statut. L'évaluation, à titre d'exemple, ne peut être la même pour un enseignement d'une langue maternelle et celui d'une langue étrangère. On ne peut en effet exiger d'un élève apprenant une langue étrangère ce que l'on exigerait d'un élève qui apprendrait sa langue maternelle. Les processus de compréhension et de rédaction sont également différents et ils ne peuvent être les mêmes. En compréhension de l'écrit par exemple, l'apprenant d'une langue étrangère mobilise des stratégies de lecture différentes que celles mobilisées dans sa lecture en langue maternelle, et ce, parce qu'il sait déjà lire quand il apprend à lire en langue étrangère : il n'est pas analphabète mais il apprend une nouvelle langue.

¹⁵ Jean-Claude Abric, « Pratiques sociales, représentations sociales », dans Jean-Claude Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 2001 [1994], p. 223.

Repenser le statut de la langue en Algérie est le premier changement à faire avant de s'engager dans des réformes de programmes qui souvent se heurtent à un terrain très compliqué. Il serait peut être judicieux de penser à un enseignement différencié qui, tout en prenant en considération les différences de l'apprenant, doit s'occuper également des différences de statuts de la langue. C'est à ce prix qu'il sera possible d'offrir des chances de réussite à tous les élèves, soit ceux qui ont une chance de pratiquer la langue quotidiennement aussi bien que ceux qui n'ont pas cette opportunité. C'est à ce prix aussi qu'il sera possible d'effacer les injustices que les territoires géographiques et sociaux ont créé dans l'enseignement/apprentissage de la langue française, étant donné que les citoyens du nord algérien connaissent mieux le français que ceux du sud algérien.

L'enquête réalisée avec les étudiants de l'ENS nous a permis de commencer notre réflexion sur le statut de la langue française en nous basant sur les représentations qui sont la fenêtre par laquelle ces futurs enseignants perçoivent leur pratique enseignante. Cette enquête reste néanmoins insuffisante et elle gagnerait à être menée sur un public qui est réellement sur le terrain, c'est-à-dire non pas sur des étudiants en fin de cursus, mais sur des enseignants en fonction. Aujourd'hui, ces étudiants ont rejoint leur fonction en tant qu'enseignants dans des établissements scolaires et il serait intéressant de voir leurs représentations après une année de travail dans leur établissement. Il est, en effet, important de voir si ces représentations ont évolué et si leurs pratiques correspondent effectivement à leurs déclarations. Il serait également intéressant de vérifier si les étudiants arrivent à avoir un regard sur leur pratique leur permettant d'envisager une pratique différente de celle de leurs enseignants et d'avoir un regard extérieur sur le statut de la langue chez leurs apprenants sans s'emprisonner dans les discours officiels.

Références

- Abric, Jean-Claude, « Pratiques sociales, représentations sociales », dans Jean-Claude Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 2001 [1994], p. 217- 238.
- Ben Cheneb, Mohamed, *Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien*, Alger, Ancienne Maison Bastide-Jourdan Jules Carbonnel, 1922.
- Calvet, Louis-Jean, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littérature, 1999.
- Chaudenson, Robert et Dorothé Rakotomalala, *Situations linguistiques de la francophonie : état des lieux*, Québec, Agence Universitaire de la Francophonie, AGMV Marquis, 2004.
- Cheriguen, Foudil, « Politiques linguistiques en Algérie », *Les politiques linguistiques, Mots*, n° 52, septembre 1997, p. 62-73.
- Granguillaume, Gilbert, « La francophonie en Algérie », *Francophonie et mondialisation, Hermes*, n° 40, 2004, p. 75-78.
- Miliani, Mohamed, « Les politiques linguistiques en Algérie : entre convergence et diversité », dans Henri Boyer (dir.), *Langues et contacts dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestions*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 211-218.
- Taleb Ibrahimi, Khaoula, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El-Hikma, 1994.